

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 août 2020

### **Coronavirus COVID-19 à La Réunion : point sur le cluster identifié hier le 11 août 2020**

Une personne testée COVID + (sans que l'on puisse connaître aujourd'hui l'origine précise de sa contamination) a participé à un événement familial qui a eu lieu à Saint-Denis le 29 juillet dernier. Dès la connaissance de ce cas, l'ARS, l'Assurance maladie et Santé Publique France ont engagé un contact-tracing afin d'identifier et d'appeler toutes les personnes ayant participé à cet événement ainsi qu'à ses préparatifs. Ce sont déjà plus de 100 contacts liés à cet événement qui ont été identifiés à ce stade des investigations.

- Dès hier, 9 personnes issues de plusieurs familles parmi les 100 contacts avaient été testées positives, dont une personne est hospitalisée au CHU.
- Depuis hier soir, 16 nouvelles personnes parmi les contacts de ce cluster ont été confirmées positives.
- Parmi les cas positifs déjà confirmés, on recense un agent d'une mairie annexe de Saint Denis et un animateur de centre aéré.

Une procédure spécifique de contact tracing autour de ces 2 personnes a également été engagée et a permis d'identifier les contacts suivants

- 10 employés de mairie annexe (collègues de travail),
- 10 animateurs
- les familles des 41 enfants ayant fréquenté le centre aéré pendant la période de contagiosité

Ces personnes ont été immédiatement contactées pour les informer des mesures strictes à respecter :

- obligation de se faire tester le jeudi 13 août (correspondant à un test fait 7 jours après l'exposition au risque),
- confinement strict à domicile pendant 14 jours,
- respect des gestes barrières

**Des opérations de dépistage ciblées pour toutes les personnes contacts issues de ce cluster auront lieu le 13 et 14 août.** Elles seront organisées conjointement par l'ARS et la commune de Saint-Denis, avec la contribution des laboratoires.

**Contact presse**  
**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

La préfecture, l'ARS et la commune de Saint Denis continuent à en appeler à la responsabilité individuelle dans l'application stricte des gestes barrière notamment lors de tout type de rassemblement et d'évènements collectifs : distanciation sociale, port du masque, lavage des mains.

Les efforts engagés par les autorités et les Réunionnais doivent se poursuivre ; le coronavirus circule sur le territoire.

En complément, les autorités rappellent qu'il est fortement préconisé aux voyageurs en provenance de métropole de respecter le principe de septaine. A l'issu d'un test réalisé 7 jours après leur arrivée, les voyageurs en provenance de métropole peuvent rompre cet isolement à domicile. Le port du masque est vivement conseillé et obligatoire dans les espaces publics.

## RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

**Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.

Continuons d'appliquer les gestes barrières



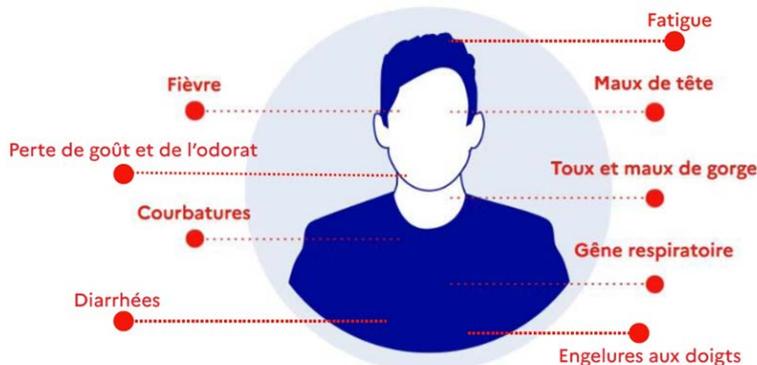
Protégeons-nous, portons tous des masques



**ATTENTION** : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.  
Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



## SYMPTÔMES



Durée d'incubation :  
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974